

Motion contre le projet d'autoroute A45 (délibération n° 037/16)

Par la présente motion, la COPAMO (communauté de communes du Pays Mornantais) tient à réaffirmer son opposition au projet d'autoroute A45, et demande, comme l'a suggéré la Commission Mobilité 21, d'engager des études complémentaires afin de « **s'assurer de manière contradictoire qu'il n'existe pas d'alternative effective à un coût raisonnable** », comme par exemple une réhabilitation de l'A47 et un développement de l'offre de transports collectifs.

De nombreuses raisons militent pour l'abandon de ce projet d'autoroute A45 inutile, coûteux et destructeur :

- doublement d'une autoroute déjà existante, en totale contradiction avec les orientations du Grenelle 2 et de la COP21
- arrivée de l'infrastructure sur l'agglomération lyonnaise par l'A450, voie rapide déjà totalement saturée, en particulier aux heures de pointe, ce qui implique une incompatibilité du projet avec le plan de déplacement urbain du Grand Lyon (PDU), qui rejette la création de nouvelles pénétrantes dans l'agglomération, et ne répond en aucun cas à la demande d'accès par les utilisateurs potentiels aux entreprises et plateformes logistiques de l'est lyonnais et à l'aéroport St Exupéry
- annonce totalement abusive sur le temps du trajet Lyon-St Etienne par cette nouvelle infrastructure, le temps annoncé (35'), ne concernant que la partie La Fouillouse – Brignais et ne prenant clairement pas en compte les temps d'accès à ce tronçon au départ et à l'arrivée des 2 agglomérations
- contre-productivité du projet au plan économique, car, contrairement à une idée reçue, il est prouvé par de nombreux exemples que lorsque 2 pôles sont reliés par une grande infrastructure, le plus fort se développe toujours au détriment du plus faible. Ceux qui pensent que la réalisation de l'A45 serait de nature à revitaliser St Etienne se trompent lourdement
- prélèvement de plus de 400 hectares sur une activité agricole dynamique dans les Coteaux du Lyonnais et du Jarez
- atteinte aux paysages et destruction de nombreux espaces biotopes et zones naturelles sensibles
- remise en cause de zones de captage stratégiques, alors que la question de la gestion de la ressource en eau est plus que jamais d'actualité
- somme exorbitante affectée aux collectivités dans le cadre du financement (844 M€ répartis à ce jour entre l'Etat, St Etienne Métropole, le Département de la Loire), à l'heure où l'état des finances publiques impose une grande modération, sans compter l'éventuelle clause de déchéance qui reviendrait à demander une participation supplémentaire en cas de non-rentabilité de l'infrastructure
- rappel d'une étude du Conseil général du Rhône qui en 2006 avait estimé une réhabilitation intelligente (fluidité, sécurisation...) de l'actuelle A47 à environ 250 M€, soit 5 fois moins que le coût actuel du projet et 3 fois moins que les sommes affectées aux collectivités.

Cette analyse rejoint celle de l'ancien Préfet de Région, Monsieur Carencio, qui écrivait en décembre 2011 dans une lettre adressée à Madame Nathalie Kosciusko-Morizet et Monsieur Thierry Mariani, ministres de l'écologie et des transports, que « le projet A45 ne peut être une réponse satisfaisante face aux besoins de transport et à la saturation des trafics au sud-ouest de Lyon » et « le risque serait de devoir constater avant 2020 que la réalisation de cette infrastructure aura plutôt aggravé les problèmes identifiés aujourd'hui... ».

Elle rejoint également les positions de Monsieur Christophe Guilloteau, Président du Conseil Départemental du Rhône, qui, dans le prolongement de la position du Président Michel Mercier, a clairement rappelé son opposition à ce projet qu'il qualifie de « funeste », le Conseil Départemental du Rhône confirmant d'ailleurs à l'unanimité son opposition à tout financement de ce projet, et celle de Monsieur Gérard Collomb, Président de la Métropole qui estime que « l'A45 est un projet « impossible à financer » et rejette « l'arrivée sur Lyon qui constituerait une pénétrante supplémentaire contraire au PDU de l'agglomération ».

Elle s'inscrit en cohérence avec la position de nombreuses associations telles que l'association Alcaly, représentant à travers leurs élus, près de 100 communes situées sur 4 départements ou les associations d'habitants, telles que la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, Sauvegarde des Coteaux du Jarez, ou encore la FRAPNA.

Enfin, elle est en phase avec les conclusions du rapport de la commission Mobilité 21 dirigée par Monsieur Duron qui concluait que « **la solution ne pourra, le cas échéant, être décidée sous la forme du projet actuel qu'après s'être assuré de manière contradictoire qu'il n'existe pas d'alternative effective à un coût raisonnable. Une poursuite des études est indispensable** » Or, nous devons bien constater qu'à ce jour aucune étude complémentaire n'a été diligentée depuis la parution de ce rapport.

La COPAMO estime qu'une analyse comparative détaillée point par point sur la base de différents critères objectifs (problématique des déplacements, volets économiques, environnementaux, financiers ...) entre les 2 solutions (Réhabilitation A47 et développement de l'offre de transports collectifs ou réalisation de l'A45), à réaliser par un organisme indépendant, est indispensable avant toute nouvelle avancée du projet. Elle soutient par avance toute démarche qui permettrait la mise en œuvre de cette recommandation de la commission Mobilité 21.

REAFFIRME son opposition au projet d'autoroute A45.

extrait du compte-rendu du conseil communautaire du 5 avril 2016 – pages 19 et 20 sur 21